

POURQUOI AVEZ-VOUS EU DES RÉGULARISATIONS DE CONGÉS SUR VOTRE PAIE DE JANVIER?

DE QUOI S'AGIT-IL ?

LA PLUPART D'ENTRE NOUS AVONS EU DEUX LIGNES EN PLUS SUR NOS BULLETINS DE SALAIRE DE JANVIER

1ère ligne: « REGUL CP 2014 A 2016 »

2ème ligne: « COMPLÉMENT 10^{ème} CP »

Il s'agit des deux régularisations des calculs des indemnités de congés payés qui se rajoutent au brut salarial et qui ont été promises par la Direction IBM aux trois organisations syndicales CFE-CGC, CFDT et CFTC.

POURQUOI CES DEUX LIGNES S'AJOUTENT À VOTRE SALAIRE BRUT ?

- PARCE QU'IBM A FAIT PLUSIEURS ERREURS PENDANT PLUSIEURS ANNÉES SUR LE CALCUL DE VOS INDEMNITÉS DE CONGÉS PAYÉS.
- PARCE QUE LA CFE-CGC, LA CFDT et LA CFTC ONT AGI AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DU TRAVAIL (DIRECCT) POUR FAIRE RECTIFIER CELA.
- PARCE QUE LA CFE-CGC, LA CFDT et LA CFTC ONT AGI AUPRÈS DE LA DIRECTION IBM POUR QU'ELLE APPLIQUE CE QUE LA DIRECCT LUI A DEMANDÉ.

EST-CE QUE L'HISTOIRE EST FINIE ?

La plus grande partie de ce que nous réclamions a été corrigée sur les fiches de paie. Mais il semble que les régularisations de 2014, 2015 et 2016 sont, pour beaucoup de personnes, entachées d'erreurs ou d'omissions.

L'année 2017 n'est pas non plus sans erreur pour certains.

Nous n'avons toujours AUCUNE EXPLICATION de la méthode de calcul que nous « devinons » avoir été corrigée pour 2017 (en tout cas pour la plupart des points et des salariés) mais nous ne pouvons que nous limiter à jouer aux devinettes car **LA DIRECTION NE NOUS A TOUJOURS RIEN CONFIRMÉ SUR LE MODE DE CALCUL...**

Nous continuons donc à solliciter la Direction afin qu'elle réponde à nos questions qui sont restées sans réponse à ce jour.

Pour rappel, notre foire aux questions sur le sujet des Congés Payés est accessible ici :



A SAVOIR
Selon une analyse récente d'une startup, 86% des fiches de paie contiennent des erreurs ...!!!!

DES NOUVELLES DE VOTRE CE

- **Vos élus CFE-CGC ont voté pour les Chèques Vacances de printemps.** Le montant forfaitaire individuel par salarié sera de 500 € auquel s'ajoutera un montant forfaitaire supplémentaire de 50 € pour enfants .
- **Une autre distribution de Chèques Vacances est prévue pour octobre, les élus CFE-CGC auraient préféré vous les distribuer avant le mois de juillet...**
- **Catalogue été: INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 6 MARS**

CITATION DU MOIS

« L'altruisme, c'est l'idéologie de demain » Jacques ATTALI



VISITEZ LE SITE WWW.CFECGC-IBM.FR



Vous aurez les infos en temps réel